

TRIATHLON EN SALLE B/M TERRITORIAL
Le mercredi 23 janvier 2019 à NANTES
Salle Pierre Quinon - Bd Guy Mollet

QUALIFICATIONS : voir tableau des derniers qualifiés ci-dessous, il n'y a pas à confirmer les engagements mais il faut supprimer les absents sur Usport dans la liste des inscrits à partir de lundi 14 janvier jusqu'à lundi 21 janvier à 12h. Tout changement après cette date est à envoyer à l'U.G.S.E.L. Territoriale par mail : ugselpl@saumur.net.

REGLEMENT : Celui de l'U.G.S.E.L. Nationale sera appliqué pour ce championnat.
Application du règlement du Livret Territorial 2018-2019

JURY :

En Individuels : Aide aux jurys

Par équipes : 1 Juge adulte + 1 Juge élève par établissement ayant une ou 2 équipes.

2 juges adultes + 1 juge élève par établissement ayant 3 équipes ou plus.

Merci de nous donner à l'avance les noms des juges élèves et des juges adultes présents, cela pour gagner du temps le jour de la compétition.

Ces juges élèves et adultes seront réunis à 9h45 pour la répartition des tâches.

RAPPEL pour le National : une AS ayant 1 ou 2 équipes qualifiées devra présenter un « jeune officiel formé ». Une AS ayant 3 équipes ou plus qualifiées devra en présenter 2.

Composition du JURY :

Directeur de la Réunion et micro	Stéphane BARRAS
Matériel	Luc LETOURNEAU (FFA)
Juges Arbitres	Jacques GAINARD (Lancers) - St Louis JALLAIS Paul GUIN (Sauts) - St Joseph VALLET Samuel AUNEAU (Courses) - La Perverie NANTES
Mise en place des Juges élèves	Jacques GAINARD - St Louis JALLAIS
Starters + mise en place des séries	Alfred CAHIER (FFA) + Olivier BOSSY (FFA) + Dominique RONGEARD Pascale VISSEAU - Externat NANTES
Chrono électrique	Jean-Jacques MOREAU (FFA) + Patrick RIDEAU (FFA) St Joseph CHANTONNAY
Juge à l'Arrivée	Frédéric BARBARIN - St Jacques LA MOTHE ACHARD
Hauteur MG Gr1 et MF salle principale	Philippe GUERIN - St Paul PALLUAU - Chef de plateau
Hauteur BG Gr2	Don Bosco MAYENNE
Hauteur MG Gr2 et BF salle annexe	Loïc SUTEAU - ASS BEAUPREAU - Chef de plateau
Hauteur BG Gr1	St Joseph NOZAY
Sautoir A (Longueur 1)	Gwénaëlle PROD'HOMME - St Joseph COSSÉ - Chef de plateau Jean Bosco ST MACAIRE EN MAUGES Ste Ursule LUCON St Joseph FONTENAY LE COMTE
Sautoir B (Longueur 2)	Christophe BAUDRY - St Joseph CHEMILLÉ - Chef de plateau St Paul PALLUAU St Sauveur ROCHESERVIERE St Gabriel/St Michel ST LAURENT/SEVRE
Sautoir C (Triple Saut)	Paul GUIN - St Joseph VALLET - Chef de sautoir Notre Dame MESLAY DU MAINE Notre Dame LE LOROUX BOTTEREAU St Martin BENET

ÉDUCUER... TOUT UN SPORT !

Perche	St Jacques LA MOTHE ACHARD St Louis LA ROCHE/YON
Poids MF salle principale Poids BG salle annexe + Sécurité 1000 m	St Michel CHATEAU-GONTIER Arnaud SAVARY - ASS BEAUPREAU St Joseph LA POMMERAYE
Poids BF salle principale Poids MG salle annexe	Erik POTIER - St Jacques MOUTIERS - Chef de jury St Benoît CHAMPTOCEAUX Jean Bosco ST MACAIRE EN MAUGES
Poids MF salle annexe Poids BG salle principale + Sécurité 1000 m	Valentin LEBIHAN - St Benoît CHAMPTOCEAUX St Jacques MOUTIERS LES MAUXFAITS Le Prieuré CRAON
Poids BF salle annexe Poids MG salle principale	St Joseph ERNÉE St Louis LA ROCHE/YON Immaculée LAVAL
Navettes	Juges élèves
Gestion des navettes	Anne-Sophie GAUMÉ - Ste Anne SABLÉ/SARTHE
Gestion de la sécurité et de la propreté	St Joseph VALLET

Secrétariat : Cindy ROBERT - Christine DEMELLIER.

Attention : consignes importantes :

Seules les **pointes de 6 mm** sont autorisées dans les 2 salles.

Pour les cars : ils pourront stationner sur le boulevard des Tribunes (à côté de l'hippodrome à 500m à pied en coupant par l'espace nommé "Tir au Pigeon") après avoir déposé les élèves/athlètes et encadrants devant le stadium

AUCUNE MODIFICATION NE SERA PRISE APRES 9H45

Si besoin le matin avant 9h45 ou la veille : Cindy ROBERT : 06-62-45-89-60

Tous les Juges des Etablissements qui ne sont pas mentionnés dans le jury ci-dessus sont à la disposition du Directeur de la réunion.

TOUS LES ETABLISSEMENTS doivent être présents dès 9 h 30.

QUALIFICATION au NATIONAL : Tout athlète doit participer aux championnats territoriaux dans la discipline pour laquelle il vise une qualification au National. En cas d'absence, les performances départementales ne seront prises en compte que si nous avons une demande de qualification exceptionnelle accompagnée d'une attestation du Chef d'Etablissement déposée le jour de la Compétition. Seuls justificatifs acceptés : certificat médical ou copie de convocation à un examen.

Équipes Benjamins et Minimes : La composition de l'équipe est automatique comme pour le Cross.

- Une équipe peut se composer de 5 athlètes au maximum et de 4 au minimum de la même catégorie. Le classement se fera sur 4 seulement.
- En cas d'égalité, les équipes seront départagées par le total des points de l'équipier classé 4ème puis 3ème et ainsi de suite.

Épreuves :

- Les concurrents doivent participer à trois épreuves : une course, un saut et un lancer de poids.
- Dans les catégories Minimes (**Garçons et Filles**), les athlètes ont le choix entre 2 courses de haies avec intervalles différents. **Merci de nous préciser l'intervalle choisi pour le 21 janvier (MF : 7,50 m ou 8 m - MG : 8 m ou 8,50 m)**

- Sauts horizontaux + poids : 4 essais mesurés uniquement (pas d'échauffement)

Prévoir adhésif pour les marques, la craie est interdite.

BUVETTE : Boissons - Confiseries - Sandwichs - sur place

Les résultats seront sur le site de l'UGSEL Pays de la Loire : www.ugsel-pl.fr dès le mercredi soir à partir de 20 H.

Points des derniers qualifiés :

	Individuels	Equipes
BF	65	233
BG	70	249
MF	65	241
MG	70	255